



LA SAUVEGARDE de L'ANJOU

LA SAUVEGARDE de la LOIRE ANGEVINE

Communiqué de presse

Destruction de prairies naturelles en vallée de la Loire : une réaction exemplaire du préfet de Maine-et-Loire

- 4 juillet 2014 -

Le printemps dernier, un exploitant agricole a retourné des prairies naturelles situées en zone Natura 2000 sur l'île du Ponneau et au Buteau, immédiatement en aval de Saumur, sur la rive droite. Il a ainsi mis à mal plusieurs années d'entretien subventionné de ces prairies pour lequel il a reçu des aides et détruit des espèces floristiques protégées, sans avoir obtenu la moindre autorisation. FNE Pays de la Loire, la Sauvegarde de l'Anjou et la Sauvegarde de la Loire Angevine sont intervenues pour faire respecter la réglementation.

Un exploitant agricole au-dessus de la loi

Au printemps 2014, sur l'île Ponneau (vallée de la Loire en Maine et Loire), un exploitant agricole a procédé au retournement de prairies situées en secteur Natura 2000, en zone inondable, afin d'y semer du maïs. Ce retournement a ruiné la qualité de ces prairies, qui avaient fait l'objet d'un financement européen visant à leur bonne conservation, et engendré la destruction de plusieurs stations protégées de gratiole officinale. Cet acte contrevient à plusieurs réglementations.

Des associations de protection de la nature alertent l'État

Informées par des bénévoles et le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, les associations de défense de la nature et de l'environnement que sont FNE Pays de la Loire, la Sauvegarde de l'Anjou et la Sauvegarde de la Loire Angevine sont intervenues pour faire respecter la réglementation. Elles ont ainsi fait part au Préfet de Maine et Loire et à ses services de leur inquiétude face à cette situation et leur ont demandé le respect de la loi et une réponse forte de l'État.

Une mise en demeure exemplaire

Par un arrêté du 23 juin 2014, le Préfet de Maine et Loire a mis en demeure l'exploitant agricole de remettre en état les parcelles concernées avant le 25 août 2014. Le fautif devra donc détruire ses parcelles de maïs, recréer des zones basses et des mares, et ressemer un mélange grainier qui permettra de retrouver dans quelques années une prairie naturelle typique des bords de Loire. Pour Yves LEPAGE, président de FNE Pays de la Loire "*c'est typiquement le type d'action que nos associations réalisent tout au long de l'année : alerter les pouvoirs publics et les appuyer dans leurs décisions quant elles vont dans le bon sens*".

Contacts presse :

Yves Lepage, Président de FNE Pays de la Loire
Tél : 06 88 81 16 27

Florence Denier-Pasquier, Vice-présidente de la Sauvegarde de l'Anjou
Tél : 06 07 96 38 19

Jacques Zeimert, Président de la Sauvegarde de la Loire Angevine
Tél : 02 41 78 71 41